

Alberto Lopez Bargados/ Jesús Martínez Milán, Cultures du littoral-Dynamiques frontalières entre les Canaries et la côte saharo-mauritanienne, Ed. Alboran Bellaterra, 2010, 255 p.

Les îles Canaries sont à quelque 170 km des côtes marocaines entre Agadir et Laayoune. Le couloir océanique qui sépare ces deux domaines est un véritable détroit qui non seulement est une des plus grandes voies maritimes des temps modernes entre le nord et le sud de l'Atlantique, mais aussi une passerelle qui a permis de peupler ces îles qui ont été et seront toujours en échange permanent avec les côtes du Sahara qui leur font face. Sans doute, leur entrée dans le giron de l'Espagne chrétienne depuis le XV^{ème} siècle, tandis que le Sahara faisait partie de l'Occident musulman, a-t-il transformé ce presque détroit en une zone de conflit et en un espace frontalier où les échanges de coups couvraient nécessairement des échanges culturels. C'est à cette dialectique de l'affrontement que sont consacrées les études publiées dans ce recueil sous le titre évocateur de "Cultures du littoral/ Dynamiques frontalières entre les îles Canaries et la côte saharo-mauritanienne", par les soins des professeurs Alberto Lopez Bargados et Jesús Martínez Milán, et traduites en français par M. Brice Payen. Les éditeurs rappellent justement dans la présentation de l'ouvrage que la notion de frontière est à prendre, ici, dans le sens anglais du terme qui distingue la frontière, en tant qu'elle est zone de contact, de "border", en tant qu'il est limite juridique entre territoires différents.

Le recueil se compose de dix études. La première est une introduction des deux éditeurs qui pose les termes de la problématique frontalière et de la période historique en question qui commence avec la conquête espagnole et s'étend jusqu'à nos jours. Les différents thèmes interrogatifs, à travers desquels les auteurs ont essayé d'illustrer ces cultures du littoral y sont présentés. Quatre de ces auteurs sont des universitaires canariens, deux sont mauritaniens, deux sont de Barcelone et un est français. Tous ont fait état des difficultés de documentation. Mais le résultat de leurs efforts est loin d'être négligeable. Nous avons entre les mains un ouvrage cohérent et plein d'enseignements.

Luis Alberto Anaya Hernandez, de l'Université de Las Palmas, nous montre, d'emblée, comment s'est fait le peuplement des îles, entre le XV^{ème} et le XVII^{ème} siècle, par le double apport ibérique et morisque. On apprend qu'ici le "morisque" était l'habitant des côtes d'en face, et qu'il était le bienvenu, au moment où l'on s'acharnait à expulser son compatriote de l'Espagne proprement dite. Le tribunal local de la Sainte Inquisition, lui-même, n'y trouvait rien à redire. La peur que ces morisques sahariens fussent des agents du Sultan du Maroc était surmontée par le besoin où l'on était de ces "grands travailleurs".

German Santana Perez, de l'Université de las Palmas, fait, quant à lui, l'historique de la pêche canarienne sur les côtes sahariennes riches à profusion en poissons. Les contacts frontaliers ne pouvaient que se renforcer par la pratique commune d'une même activité. Le banc d'Arguin, au sud du Cap Blanc, devint comme un aimant pour les pêcheurs espagnols, avec lesquels les sahariens se plièrent à des échanges qui n'excluaient ni les "entradas" ou chasses à l'homme du côté chrétien ni les razzias du

jihadu

Juan Manuel Santana Perez, de l'Université de Las Palmas, a suivi l'évolution de ces pêcheurs canariens, à l'époque des Lumières. Le Roi Charles III et ses grands commis ainsi que quelques penseurs éclairés avaient pris conscience du retard de l'Espagne sur le reste de l'Europe occidentale et avaient essayé de promouvoir les secteurs productifs étouffés par la permanence des pratiques féodales et la prépondérance des mentalités rentières. Il y eut des tentatives de réforme des méthodes de pêche. Mais elles furent sans lendemain en raison des pesanteurs historiques.

Jesús Martínez Milán, de ladite Université, fait, avec son style fouillé, chiffré et ponctuel, l'histoire des pêcheries canariennes dans les eaux "mauritano-sahariennes", entre 1885, l'année où les Espagnols s'emparent d'une tête de pont sur la presqu'île de Dakhla, appelée par eux Villa Cisneros, et 1975, année où le Maroc a récupéré cette partie de son Sahara. En moins d'un siècle, les techniques de pêche ont évidemment quelque peu évolué. Mais surtout la création d'un nouvel état, la République islamique de Mauritanie, intéressé à faire fructifier ses richesses halieutiques (sans compter le conflit engendré par la décolonisation de l'ancien "Sahara espagnol" qui n'est pas évoqué) ne pouvait que changer la donne.

Alberto Lopez Bargados, de l'Université de Barcelone, retrace les traits de cette société de contact, telle qu'elle s'est formée et a fonctionné durant quelques décennies du XXème siècle, au lendemain de la cristallisation du port de Nouadhibou (ex-Port Etienne). Là-bas, enfants du pays, espagnols des îles et de la métropole et entrepreneurs français formèrent une société où les échanges ignoraient la frontière et où la culture prouvait, encore une fois, qu'elle ne saurait être qu'une composition.

Abdelwadoud Ould Cheikh, de l'Université Paul Verlaine de Metz, évoque les pêcheurs Imraguen, leurs origines et leur destinée, et comment de sahariens qui tournaient le dos à leurs côtes, ils sont devenus des travailleurs invétérés de la mer. Le banc d'Arguin et les facilités qu'il offre pour une pêche sous forme de "cueillette maritime" y fut pour beaucoup. Il y a là une telle niche écologique que le gouvernement mauritanien en a fait un parc national et une marque d'identité patrimoniale, où les activités s'organisent d'une manière moderne, bousculant nécessairement les hiérarchies traditionnelles de la société saharienne avec ses "bidanes", ses "znagas" et autres "haratines".

Sébastien Boulay, de l'Université de Paris Descartes, retrace, quant à lui, les échanges techniques entre insulaires et continentaux en matière de pêche et de traitement de poisson. La lanche canarienne, par exemple, a été adoptée par les pêcheurs imraguen. La pêche à la courbine et les pratiques du salé-séché et bien d'autres procédés constituent, selon l'auteur, une mémoire technique désormais commune aux canariens et aux Imraguen.

Les deux dernières études, celle d'Eloy Martin Corales, de l'Université Pompeu Fabra de Barcelone, et celle de Abdelkader Ould Mohammad, juriste et ancien secrétaire d'Etat de la Mauritanie, évoquent, la première le temps, entre 1884 et 1975, où le littoral mauritano-saharien fut une sorte d'eldorado pour les canariens, dont la

page a été tournée dès l'instant où le Maroc a pu récupérer son Sahara atlantique, et la deuxième, comment les Canaries sont devenues pour les Saharaouis du Nord comme du Sud, la vitrine avancée de l'Occident européen surdéveloppé, devant laquelle on va déambuler pour s'approvisionner ou faire des affaires ou simplement flâner. Les échanges sont, plus que jamais, intenses et les cultures littorales toujours plus florissantes.

En dépit de la diversité des angles d'approche, on sort de la lecture de ce recueil avec une vision homogène de la période étudiée et de la problématique abordée. Deux espaces désertiques, l'un marin et l'autre continental, ont été animés par les habitants, plus ou moins concentrés, de quelques îles dispersées sur la surface de l'Atlantique et par ceux du Sahara, en mouvement perpétuel sur leurs immenses terres de parcours. Sans doute l'accent a-t-il été délibérément mis sur la période postérieure à l'hispanisation des îles et sur les activités halieutiques. Sans doute aussi était-il plus confortable de faire l'impasse sur les problèmes nés de la décolonisation de cet immense territoire qu'est le Sahara occidental, dont les historiens savent qu'il ne se limite pas aux côtes atlantiques qu'en a occupées l'Espagne. Mais le lecteur marocain est en droit de s'étonner que les auteurs parlent le moins possible du Maroc qui existait depuis plus de mille ans et le plus souvent et essentiellement de l'Etat mauritanien constitué depuis un demi-siècle. Il y a là quelque anachronisme qu'on ne peut pas ne pas relever.

BRAHIM BOUTALEB